

## PREAMBULE

L'Institut de Formation d'Aides-Soignants (IFAS) du Gers organise les modalités d'accès aux études préparant au diplôme d'Etat d'Aide-Soignant.

Selon votre situation, vous devrez effectuer la totalité de la formation ou vous pourrez être dispensés d'une partie des unités de formation.

La formation aide-soignante est une formation en alternance dont une partie est réalisée en stage. Ces stages sont organisés sur l'ensemble du département et les départements limitrophes.

Nous vous recommandons vivement :

- De disposer d'un moyen de locomotion avant l'entrée en formation afin de pouvoir pleinement suivre votre formation.
- De vous rapprocher de votre médecin traitant afin qu'il vérifie vos vaccinations et votre aptitude à suivre la formation et à exercer le métier d'aide-soignant(e). Ces éléments sont obligatoires pour l'entrée en formation et la mise en stage.
- De disposer d'un ordinateur et d'une connexion internet pour bénéficier de la totalité des activités pédagogiques

Le nombre de places autorisé est de :

<b>IFAS du GERS : Site d'AUCH</b>
60 places

## I. CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'ADMISSION

**ATTENTION L'IFAS EST FERMÉ du 1<sup>er</sup> Août au 12 Août 2022**

Ouverture d'inscription	A partir du Lundi 04 Juillet 2022 sur notre site internet
Date limite d'inscription	Le Vendredi 09 Septembre 2022 23h59 GMT (cachet de la poste faisant foi)
Période des oraux et examen des dossiers	Du lundi 29 Août au vendredi 07 Octobre 2022
Jury d'admission	Le Mardi 18 Octobre 2022 à 14 H 00
Affichage des résultats d'admission	Le Jeudi 20 Octobre 2022 à 14 H 30